

Alençon, le 13 octobre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

MORTAGNE-AU-PERCHE – LES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES SONT ACTUELLEMENT INJOIGNABLES

En raison d'incidents techniques, les services des Finances publiques de Mortagne-au-Perche (Orne) sont actuellement injoignables par téléphone fixe.

Suite à des incidents techniques, les services des Finances publiques de Mortagne-au-Perche (service des impôts des particuliers, service des impôts des entreprises et service de gestion comptable), situés route d'Alençon à Saint-Langis-les-Mortagne, resteront injoignables par téléphone fixe jusqu'au rétablissement du service par l'opérateur de téléphonie.

Pour des questions fiscales d'ordre général, les usagers particuliers sont invités en premier lieu à appeler le numéro national 0809 401 401 (prix d'un appel local). Vous pouvez aussi utiliser la messagerie sécurisée depuis votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Les usagers ont également la possibilité de joindre directement un agent des Finances publiques de Mortagne-au-Perche en composant le numéro suivant :

- **Service des impôts des particuliers (SIP) :**
 - Pour le calcul de l'impôt : **06 35 57 81 21 ou 06 09 75 89 51**
 - Pour le paiement de l'impôt : **06 03 50 22 13**
- **Service des impôts des entreprises (SIE) :** **06 18 90 76 20**
- **Service de gestion comptable (SGC ex trésorerie) :** **06 01 43 53 47**

Enfin, un courriel peut être adressé à ces services à l'adresse suivante :

- SIP ou SIE : sip-sie.mortagne@dgfip.finances.gouv.fr
- SGC : sgc.mortagne-au-perche@dgfip.finances.gouv.fr

Contacts presse : direction départementale des Finances publiques de l'Orne

Cécile JOUVENCEL, chargée de communication, Tél : 02 33 82 52 51

Alexandre HAMARD, chargé de communication, Tél : 02 33 82 52 09